

N° 823-2012/ARR/DJA/SSACA

Date du: 27/04/2012

Rapport au président de l'assemblée de la province Sud

<u>OBJET</u>: modification de l'arrêté n° 11269-2009/ARR/DJA du 8 octobre 2009 portant désignation des représentants du président de l'assemblée de la province Sud au sein des organismes extérieurs

PJ: un projet d'arrêté

Par arrêté n° 11269-2009/ARR du 8 octobre 2009, le président de l'assemblée de province a désigné madame Cynthia LIGEARD pour le représenter au conseil d'administration du groupement d'intérêt économique « Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud » (GIE NCTPS).

Or, l'assemblée de la province Sud, réunie en séance publique le 26 avril dernier, a désigné cette dernière en qualité d'administrateur pour siéger au sein dudit conseil d'administration

Dès lors, il convient de modifier la représentation du président de l'assemblée au conseil d'administration de cet établissement.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.